

Ordre du jour :

- ✓ Validation du compte rendu du dernier CVS
- ✓ Informations sur le renouvellement des membres du CVS en 2017-2018
- ✓ Point sur le fonctionnement de la MARPA
- ✓ Point animations
- ✓ Questions diverses

**Etaient présents :**

- Mme Irène KHUNNER, vice-présidente du CVS, représentante des résidents
- Mme Jeanne TRUSSON, représentante des résidents
- M. Serge EINHORN, représentant des résidents
- Mme Andréa SALA, représentante des résidents
- M. Jean VIVIEN, représentant des résidents
- M. Gilbert KHUNNER, représentant des familles
- Mme Chantal VAUTHIERS, représentante du CIAS
- M. Kévin CAPELLE, représentant du personnel
- Mme Aurore FOREST, responsable MARPA
- M. Patrice POE, élu MSA Sud Champagne
- Mme Béatrice MASSON, référent MARPA, MSA Sud Champagne

**Etaient excusés :**

- Mme Ginette VOIRIN, présidente du CVS, représentante des résidents
- M. Bruno MARGERARD, pharmacien

→ **Validation du compte-rendu du dernier CVS**

Le compte-rendu du CVS du 12 Octobre 2016 a été validé à l'unanimité.

→ **Informations sur le renouvellement des membres du CVS**

De nouvelles élections ont eu lieu et des nouveaux représentants sont élus :

- Mme VOIRIN, Mme SALA, représentantes des résidents ;
- M. CAPELLE, représentant du personnel ;
- M. KHUNNER, représentant des familles.

Les autres membres restent inchangés.

Le règlement intérieur du CVS a été présenté aux nouveaux membres (cf règlement transmis le jour du CVS).

#### → Point sur les tarifs

Les tarifs ont été augmenté au 1<sup>er</sup> juillet 2017 : + 1 € sur les loyers et + 1 € sur les charges.

La téléassistance (Présence Verte) fait l'objet d'une facturation à part entière. Cela permet aux résidents de faire valoir leurs droits éventuels au financement de cette dépense (caisses de retraite, conseil départemental, réduction d'impôts sur le revenu).

#### → Point sur le fonctionnement de la MARPA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la MARPA dépend d'une nouvelle entité territoriale : la communauté d'agglomération de Chaumont, du bassin Nogentais et du bassin de Bologne, Froncles, Vignory.

La présidente est Mme Christine GUILLEMY.

M. VOIRIN, maire de Froncles, est vice-président du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS).

D'ici la fin d'année, l'agglomération doit prendre la décision de garder ou pas la compétence sociale incluant la MARPA.

#### → Point sur le personnel

Actuellement, la responsable de la MARPA dispose de deux adjointes : Tatiana AUBERT et Cristelle FROSSARD.

Sandrine MISSEY remplace Marcelline GASPARD qui est en congé maternité. Elle sera à temps plein pour la période estivale (juillet et août 2017).

Kévin CAPELLE est en CDD du 1/07 et 31/12/2017.

Karine VINCENT est en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) du 1/07/2017 au 30/06/2018.

Lorena BRUNI est en CDD pour un an (jusqu'au 31/12/2017) à mi-temps.

Aurore FOREST est en contrat jusqu'au 30/11/2017.

#### → Point animations

- Aurore rappelle l'importance de l'investissement du personnel et de l'association « Les amis des Lilas » dans la mise en place des animations.

→ **Questions diverses**

- *Utilisation du minibus*

Depuis l'intégration de la MARPA dans la nouvelle agglomération, l'utilisation du minibus est moins souple.

Un projet de transport à la demande, existant sur l'agglomération de Chaumont, est à développer sur le territoire de la MARPA.

Annexé à ce compte rendu : Fiche d'émarginement.

Compte rendu fait à Froncles, le 11/11/2017

La Vice Présidente du CVS

La Responsable MARPA.